

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE**

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

NOM	<b>École primaire G. Pompidou des ORMES</b>	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE (S)	<b>Les Ormes 86220</b>	<b>19/06/2023</b>

**Participants**

: présent.e,  : excusé.e

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
<input checked="" type="checkbox"/> Mme BOIRY-PLISSON	Présidente <input checked="" type="checkbox"/> Mme LIGONNIERE	Mairies <input checked="" type="checkbox"/> Mme FONTAINE, maire de la commune des Ormes M. ROUGET adjoint à la commune des Ormes.	
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CAMPAN	Enseignantes <input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMOUDA		
<input checked="" type="checkbox"/> Mme LEBARBU	<input checked="" type="checkbox"/> Mme MASSUARD		
<input checked="" type="checkbox"/> Mme RICHARD (suppléante)	<input checked="" type="checkbox"/> Mme LECOMTE	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Le Potier, adjointe de la commune d'Antogny-Le-Tillac	
<input checked="" type="checkbox"/> Mme RODRIGUES (suppléante)	<input checked="" type="checkbox"/> Mme TARTIERE		
<input checked="" type="checkbox"/> M. VEDIER	<input checked="" type="checkbox"/> Mme VARLET	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Liret, adjointe de la commune de Port-de-Piles	
	<input type="checkbox"/> IEN M. PAQUET		

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Mme VARLET HELENE

**Ordre du jour**

- 1) Fonctionnement du conseil d'école
- 2) Actions pédagogiques
- 3) Ressources humaines de l'école
- 4) Moyens matériels et financiers
- 5) Hygiène et sécurité
- 6) Demandes matérielles

**1. Fonctionnement du conseil d'école**

- **Élections des représentants du conseil d'école**

Le décret n°2019-838 complété par l'arrêté du 19 août 2019 permet de procéder aux élections de parents d'élève au Conseil d'École avec uniquement un vote par correspondance. L'arrêté spécifie que « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Mme Ligonnère indique que le vote aura lieu exclusivement par correspondance.

## 2. Actions pédagogiques

### École :

- Bilan journée carnaval

Il a fait un très beau temps. Tout s'est très bien passé, avec une bonne ambiance. Tous les enfants étaient déguisés. Plus de parents sont venus cette année. Il faudra faire attention à bien respecter les horaires (une enseignante a passé une grande partie du temps à aller ouvrir le portail) et à bien s'inscrire au préalable, car la directrice doit faire une déclaration dans une application Vigipirate, ce qui engage notre responsabilité.

Mme Fontaine demande s'il sera possible de recommencer le défilé dans le village. Pour cela, il faut faire une déclaration préalable à la préfecture.

- Bilan marché de printemps

Bonne participation des familles (presque 600 euros de bénéfice).

- Pique-nique du dernier jour (7 juillet) au camping des Ormes.
- Fête de l'école le vendredi 30 juin. M. Védier demande qu'un mail soit retransféré aux familles pour demander du monde pour monter les stands. Cela pourrait potentiellement remettre en cause l'alternance vendredi / dimanche pour la fête de l'école, car c'est très compliqué d'avoir de l'aide le vendredi matin.

### TPS-PS-MS

- Après-midi jeux de société
- Venue d'un musicien-guitariste jeudi 15 juin

### TPS-PS-MS et GS-CP

- Journée au parc de la Haute-Touche le 2 juin 2023

Coût par enfant : 10 euros. Une participation de 2 euros a été demandée à chaque famille.

Journée agréable avec un petit tour du parc en bus puis visite à pied. Ce sont de grands espaces et les élèves ont bien marché. Un pique-nique commun avec les élèves de Port-de-Piles (Mme Le Dû) a pu être réalisé.

### GS-CP et CP-CE1

- Les élèves bénéficient de 10 séances de piscine tous les lundis matin et jeudis matin du 5 juin au 29 juin.

Les classes sont séparées. Chaque classe bénéficie de séances de 45 minutes. Mme Ligonnière et Mme Dutartre (lorsqu'elle est présente) assurent les séances dans le bassin. Mme Massuard organise des séances d'EPS et de lecture à côté de la piscine.

L'équipe enseignante remercie les accompagnateurs : Mme Vallière, Mme Faustin-Leybach, Mme Levieux, Mme Terrassin et M. Bugiani.

### CP-CE1 et CE1-CE2

Une rencontre USEP (2e de l'année) sur le thème de l'athlétisme a eu lieu aux Ormes le 28 mars. C'était une rencontre départementale organisée entièrement par l'USEP. L'association USEP remercie la mairie pour le prêt du stade. 4 classes ont été concernées : Saint-Rémy-sur-Creuse, Coussay-les-Bois et les 2 classes des Ormes.

Une dernière rencontre est prévue le 3 juillet au Lac de Châtellerault sur le thème de l'orientation. Les deux classes partiront avec la classe de Saint-Rémy-sur-Creuse.

Coût annuel par élève : 3 euros.

### CP-CE1 / CE1-CE2 / CE2-CM1 / CM1 de la classe de CM1/CM2

Sortie à Poitiers le mardi 6 juin à l'Espace Mendès-France pour des activités autour des sciences avec une séance au Planétarium et des ateliers scientifiques (CP-CE1 : la chimie des couleurs, CE2 : chimie comme à la maison, CM1 : dans les pas de Thomas Pesquet).

Le pique-nique a eu lieu près de la cathédrale. L'après-midi, les élèves ont pu visiter la cathédrale (CE1-CE2) et découvrir l'église et la cellule de Sainte-Radegonde (CE2-CM1). Tous les élèves ont visité le musée Sainte-Croix.

Coût par élève: 18 euros (c'est les transports qui coûtent très cher). Une participation de 2 euros a été demandée aux familles.

### CE2 / CM1 / CM2

- Bilan concours Kangourou

Bonne participation des élèves. Remise des récompenses le 16 mai.

Coût par élève : 3 euros.

#### CE2-CM1 et CM1-CM2

- Visite d'une exposition à la Bergerie le vendredi 2 juin, avec Catherine Puglia, des Talents Ormois, autour de 4 artistes qui présentaient leurs œuvres (un photographe, un maître verrier, un peintre, une artiste du recyclage).
- La Soirée Théâtre aura lieu le 20 juin à la salle d'Antogny-Séigny. Les élèves vont répéter toute la journée et le spectacle est prévu à 19h. Nous remercions la mairie d'Antogny-Séigny pour le prêt de la salle.
- Sorties vélo :

- 26 mai : autour de Séigny (17 km),

- 23 juin : grand tour de 31 km, jusqu'à l'étang de Port-de-Piles.

#### CM2

- Classe transplantée à la forêt de Moulière du 9 au 12 mai.

La projection des photos et vidéos se fera le lundi 26 juin.

Coût par enfant : 338 euros. Une participation de 100 euros a été demandée aux familles. Les communes de Port-de-Piles, Antogny, Les Ormes et Dangé ont participé.

Les moniteurs et le directeur de la structure étaient très contents des élèves à la fin de la semaine. Les élèves ont été attentifs, sympathiques, respectueux du lieu et des animaux.

Mme Tartièrre a prévenu le directeur de la structure que c'était certainement la dernière fois que nous venions, car les tarifs sont de plus en plus élevés, pour le séjour comme pour les transports.

- Le jeudi 22 juin : le matin, activité citoyenne à la mairie, avec Béatrice Fontaine, autour de l'élection municipale ; visite de l'ancienne gendarmerie ; activités autour du monument aux morts avec Denis Lemaître. L'après-midi : visite du château avec Catherine Puglia.

#### Liaison école/collège :

- jeudi 6 avril : cross du collège avec une médaille d'argent remportée par une élève de CM1 (2e sur l'ensemble des CM1 du secteur).
- Visite du collège le vendredi 16 juin. Déplacement en vélo. Les élèves ont assisté à différents cours.
- Dissection d'un cœur de porc le 13 juin, avec Mme Wagner, professeur de SVT au collège Bellevue.

Cette année, le collège Bellevue demande l'attestation d'aisance aquatique de façon obligatoire. Les CM2 de cette année n'ont pas eu de séance de piscine par décision de l'inspection. L'an dernier, quand ils étaient en CM1, ils n'ont pas passé cette attestation car il n'y avait de temps que pour le faire passer aux CM2. Autre problème : certains élèves de CM2 ne l'obtiennent pas, car ils ne sont pas suffisamment à l'aise dans l'eau. Mme Ligonnère enverra demain un message aux parents de CM2 pour leur dire de s'adresser au collège pour en savoir plus, car elle n'a pas pu obtenir elle-même de réponse claire de la part du collège.

#### Projets futurs :

- proposition d'heures de soutien renforcé (lecture/mathématiques).
- course enfant-parent (binômes familles) le vendredi 29 septembre à 18h30.
- projet NEFLE sur la gestion du temps et l'aménagement intérieur des classes.

### **3. Ressources humaines de l'école**

#### Effectif de l'année 2022-2023

En cours d'année, 2 élèves ont été radiés et 6 élèves ont été inscrits.

L'effectif était de 148 élèves en septembre 2022 et est de 154 actuellement.

#### Effectif pour l'année 2023-2024

20 CM2 partent en 6ème et 5 départs sont prévus pour déménagement.

15 nouveaux élèves sont inscrits : 13 PS, 2 CP (3 inscriptions sont à venir : 2 PS et 1 GS)

Pour l'année prochaine, les effectifs sont pour l'instant les suivants :

17 PS, 16 MS, 12 GS, 13 CP, 24 CE1, 18 CE2, 22 CM1, 23 CM2

La répartition choisie est (avec des modifications possibles selon la répartition des élèves) :

Classe 1, Mme Massuard : 17 PS, 6 MS : 23

Classe 2, Mme Mme Pronnier : 10 MS + 12 GS : 22

Classe 3, Mme Ligonnière + enseignant assurant la décharge de direction : 13 CP + 11 CE1 : 24

Classe 4, Mme Lecomte : 13 CE1 + 12 CE2 : 25

Classe 5, Mme Varlet : 7 CE2 + 18 CM1 : 25

Classe 6, Mme Tartière : 4 CM1 + 23 CM2 : 27

Total des effectifs : 147 ( environ 24,3 élèves par classes)

#### Équipe pédagogique

- Pas de changement pour les postes nommés à titre définitif.
- Une personne Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap AESH, devrait être de nouveau présente au sein de l'école.
- Mme Hamouda souhaiterait continuer à remplacer Mme Pronnier l'an prochain, mais rien n'est validé pour l'instant. On risque de le savoir au dernier moment, à la pré-rentrée.
- Mme Raymond Fatima et Mme Chaussebourg Magali restent à leur fonction d'ATSEM
- Rased : pour l'instant, il n'est pas constitué. La maîtresse ADR (à dominante relationnelle) reste. La maîtresse ADP (à dominante pédagogique) revient à une classe à plein temps et elle est nommée sur une école de Châtellerault. Aucun psychologue scolaire n'a été nommé.

#### **4. Moyens matériels et financiers**

- Un projet de plan numérique mis en œuvre par la mairie, avec aide du département, a débuté. Il a permis une dotation de deux ENI, de 2 ordinateurs portables sous Windows et de 10 tablettes. Il se poursuivra l'année prochaine avec l'installation d'un ENI en maternelle et l'achat de 6 tablettes.
- Projet de restauration de la cour de l'école, qui commencera le lundi 10 juillet. Les travaux du préau de maternelle et du local vélo seront faits à la Toussaint. A voir pour la date de l'engazonnement.
- Projet NEFLE : « Notre école faisons-la ensemble » :

Pour rappel le projet portait sur la problématique suivante : " Comment améliorer la gestion du temps et de l'espace pour donner à tous l'envie d'apprendre ?" avec les objectifs d'aménager des espaces propices à la détente, d'aménager des espaces propices aux apprentissages, d'aménager des espaces propices à la coopération et l'entraide.

Le projet par des demandes des élèves en conseil des délégués. Après deux concertations portant sur l'aménagement de la cour de l'école, le dossier de demande d'aide a pu être déposé. Après examen par une commission, le projet a été validé.

Les deux concertations ont été très riches avec beaucoup de propositions faites par les élèves.

L'état subventionne en totalité l'achat de matériel pour un montant de 19 977 euros.

Nous remercions l'ensemble des partenaires : élèves et parents ainsi que la mairie des Ormes.

#### **5. Hygiène et Sécurité**

**Exercice évacuation-incendie le 22 mai 2023 :**

11h55, l'alarme est donnée dans les deux bâtiments . Les élèves ne sont pas prévenus. Mme Hamouda et Mme Massuard sont absentes. Mme Hamouda est remplacée. Mme Ligonnière remplace Mme Massuard.

Les élèves ont évacué les classes dans le calme. Une des alarmes incendie ne fonctionnait pas dans le couloir de l'école maternelle.

**Exercice attentat intrusion le jeudi 8 juin :**

Modalités : alarme donnée par Mme Hamouda à 13h40. La classe de TPS-PS-MS est dans la cour.

Les classes de GS-CP, CE2-CM1 et CM1-CM2 sont dans leur classe. Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 sont sur le stade. L'alarme a été entendue (fenêtres ouvertes). Les élèves qui étaient dans l'enceinte de l'école se sont confinés dans les classes. Quelques fenêtres sont restées ouvertes, une des portes du couloir élémentaire est restée non verrouillée.

Les élèves qui étaient sur le stade ont fui jusqu'au terrain de camping. Le déplacement en silence n'est pas acquis.

**6. Demandes matérielles**

- accrocher l'ENI dans la classe de CE2-CM1 : à voir, sûrement à la place du tableau à craie afin d'avoir toujours accès au vidéoprojecteur et au tableau blanc ;
- changer ou enlever les porte-manteaux qui se cassent ;
- dégager le chemin dans l'escalier du stade ;
- repeindre la classe de Mme Lecomte, quand ce sera possible (l'an prochain ?).

Fait aux Ormes  
La présidente,  
Marie Ligonnière

Le 19 juin 2023  
La secrétaire de séance,  
Hélène VARLET